Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2019)
Heft: 114

Artikel: Faut-il supprimer la publicité sur les terrasses des bistrots?
Autor: Rein, Frédéric / Hildbrand, Pierre-Antoine / Lalande, David
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-906141

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POUR CONTRE

Faut-il supprimer la publicité sur les terrasses des bistrots ?

A Lausanne, les cafetiers et les restaurateurs qui utilisent l'espace public devront se conformer à de nouvelles règles d'ici à avril 2022.

« Il s'agit de valoriser les espaces publics et l'accueil »

PIERRE-ANTOINE HILDBRAND, MUNICIPAL DE LAUSANNE EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE

« Cela ne favorise pas les cafetiers et les restaurateurs »

DAVID LALANDE, DIRECTEUR ET PROGRAMMATEUR DE LA CAVE DU BLEU LÉZARD, À LAUSANNE

Pourquoi supprimer la publicité sur les terrasses qui se trouvent dans l'espace public ?

Principalement pour des raisons esthétiques. Dans le cadre de notre soutien à la création et à l'extension de terrasses sur les différentes places de la ville, nous veillons à ce qu'elles soient harmonieuses et à ce que les cafetiers – restaurateurs qui font des efforts qualitatifs ne soient pas concurrencés à la baisse par ceux qui recourent à du mobilier publicitaire. Les exigences municipales visent aussi à valoriser les espaces publics et l'accueil.

A quels critères le mobilier devra-t-il répondre ?

Les meubles en bois et en métal seront privilégiés, alors que ceux en plastique ne seront pas admis. Les séparations verticales avec le domaine public qui sont de nature à entraver sa perception ou à gêner les déplacements du public devront être évitées. Les éléments végétaux seront en outre encouragés.

Ne craignez-vous pas une uniformisation qui fasse perdre de leur charme aux terrasses ?

Au contraire, le choix d'un mobilier durable et renouvelable, sans publicité, permettra de continuer de traduire la créativité et la personnalité des établissements. Nous nous inspirons des règles appliquées depuis plusieurs années en Suisse alémanique, notamment à Berne et à Zurich, pour devenir des précurseurs en Suisse romande s'agissant du bannissement du plastique. Afin de laisser le temps aux exploitants d'amortir leur mobilier ou de le recycler, cette réglementation sera effective d'ici à avril 2022.

Comprenez-vous la colère de restaurateurs ?

Des solutions ont été trouvées avec le comité de GastroLausanne, l'association des cafetiers et restaurateurs, et des simplifications administratives sont prévues.

Pourquoi la suppression de la publicité sur les terrasses vous dérange-t-elle ?

Au Bleu Lézard, nous n'en avons pas beaucoup. Cela étant, dans un contexte économique général difficile, je trouve que cela ne favorise pas les cafetiers et les restaurateurs, qui contribuent à la bonne santé économique de la ville. S'attaque-t-on aux bons problèmes au bon moment ? La Municipalité ne donne pas un bon signal !

Redoutez-vous une uniformisation du mobilier ?

On peut le craindre. De manière générale, je suis opposé à toute uniformisation, car il s'agit d'une sorte de reflet de la mondialisation qui me déplaît. Et puis, il y a une dimension subjective dans le bon ou le mauvais goût.

Interdire le mobilier en plastique. Par les temps qui courent, n'est-ce pas une bonne idée ?

Je suis clairement pour qu'on prenne ce problème à bras-le-corps. Mais imposer des normes, est-ce la bonne méthode ? Et il faudrait qu'on applique ce principe partout, pas que sur les terrasses. En outre, qui nous dit que l'empreinte carbone des chaises en métal ou en bois est vraiment meilleure que celle des sièges en plastique ?

La Municipalité parle d'esthétisme et de valorisation de l'espace public…

Ces arguments semblent aller dans le bon sens, mais je regrette qu'on ne nous ait pas informés en amont. Une démarche qui doit amener à une évolution devrait, à mon sens, être citoyenne et participative, ce qui ne semble pas avoir été le cas. Cette mesure est mal perçue par beaucoup de bistrotiers et de restaurateurs, mais peut-être que c'est seulement en raison de l'incompréhension et des doutes qu'elle suscite, car, même moi, je ne sais pas exactement comment elle va être mise en œuvre ! FRÉDÉRIC REIN